

RÉSERVATIONS ET DÉCLARATIONS D'ABSENCE


Vous avez la possibilité :

- D'inscrire vos enfants aux services proposés sur une période donnée
- De signaler l'absence d'un de vos enfants.

Les demandes de réservations sont disponibles pour tous les services de l'ALAE :


- L'accueil du matin et du soir
- Les activités
- Les animations
- La restauration scolaire

DEMANDE DE RESERVATION

1. Se positionner sur l'enfant concerné par la demande de réservation journalière
2. Se placer sur le jour de l'agenda concerné
3. Effectuer un clic droit de la souris
4. Sélectionner « demande de réservation »
5. Le symbole  apparaît dans la case du jour correspondant



DEMANDE D'ABSENCE

1. Se positionner sur l'enfant concerné
2. Se placer sur le jour de l'agenda
3. Effectuer un clic droit de la souris
4. Sélectionner « déclarer une absence »
5. Le motif de l'absence doit être sélectionné dans une liste de choix, puis confirmé.
6. Après validation, le symbole  apparaît dans la case du jour correspondant.

VALIDATION DES DEMANDES

Chaque fois que vous saisissez un élément au travers du portail famille, une demande est adressée à la mairie. Cette demande sera alors validée (ou refusée).

ATTENTION : la réponse sera disponible sur le portail famille, et non envoyée à votre adresse de messagerie.

CAS PARTICULIER : lors d'un changement de mot de passe, le nouveau mot de passe est directement intégré dans la fiche de votre famille, sans validation préalable par la mairie.



NOTICE DE PRÉSENTATION DU PORTAIL FAMILLE

VOTRE NAVIGATEUR

L'utilisation du portail famille a été validée pour les navigateurs :

- Internet Explorer version 7 et supérieure
- Mozilla Firefox version 3.5 et supérieure

DESCRIPTION DES FONCTIONNALITÉS DE BASE

ACCÈS AUX INFORMATIONS PERSONNELLES

Grâce au portail, une famille peut directement consulter ou effectuer les modifications correspondant à ses informations personnelles ou à celles de ses enfants.

Toutes les modifications que vous demandez seront validées par la mairie avant une prise en compte définitive.

SIGNIFICATION DES ICÔNES



mon compte



INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE



INFORMATIONS CONCERNANT LE CONJOINT



INFORMATIONS CONCERNANT LES DONNÉES FISCALES



INFORMATIONS CONCERNANT LA C.A.F.



COORDONNÉES BANCAIRES

EN CLIQUANT SUR LA FICHE ENFANT , VOUS POUVEZ



AUTORISATIONS DONNÉES AUX PERSONNES VENANT CHERCHER L'ENFANT



DONNÉES COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT L'ENFANT



DONNÉES SANITAIRES CONCERNANT L'ENFANT



INSERTION DE LA PHOTO DE L'ENFANT

FACTURATION - CONSULTATION

Grâce au portail, vous pouvez consulter, archiver ou éditer votre facture. Celle-ci inclut toujours le solde antérieur éventuellement restant à devoir par la famille.

ÉDITIONS

Plusieurs éditions sont à votre disposition au travers du portail :



ACCÈS À L'IMPRESSION OU L'ARCHIVAGE DE LA FACTURE CORRESPONDANTE

ACCÈS À L'IMPRESSION OU L'ARCHIVAGE DE LA FICHE ENFANT SIMPLE OU COMPLÈTE

AUTRES FONCTIONNALITÉS



ACCÈS AU CHANGEMENT DE MOT DE PASSE DE LA FAMILLE. LE MOT DE PASSE EST COMPOSÉ DE LETTRES ET DE CHIFFRES DE 20 CARACTÈRES MAX.



ACCÈS À LA BOITE DE RÉCEPTION DE MESSAGE



CONSULTATION DE L'ÉTAT DES DEMANDES RÉALISÉES PAR LA FAMILLE



**CONTACTER LA MAIRIE PAR UN MESSAGE.
LES RÉPONSES VOUS SONT DIRECTEMENT ADRESSÉES PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PORTAIL FAMILLE**